



# Union SNUI - SUD Trésor Solidaires



Le 29 septembre  
2011

## CAP Centrale des Contrôleurs des Finances Publiques Formation conjointe

Madame la Présidente,

Cette CAP s'inscrit dans un contexte de rentrée particulièrement austère économiquement et socialement parlant, mais aussi dans le cadre de l'entrée en vigueur des nouveaux statuts DGFiP.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires dénonce le plan gouvernemental en matière de réduction des déficits publics, qui renforce les disparités et les injustices sociales. Pour nous, l'équité aurait conduit à changer d'orientation en matière de politique économique, à tourner le dos à une politique fiscale et sociale de plus en plus injuste. L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires dénonce aussi, les choix opérés en matière de révision générale de politique publique et notamment les vagues successives de suppressions d'emplois. Cette politique a des conséquences sociales néfastes pour la grande majorité de nos concitoyens. Elle va aggraver la casse des services publics et accélérer la récession économique.

Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, la dégradation constante des conditions de vie au travail des agents est pour beaucoup, liée aux déficits en emplois, mais aussi, aux pertes de repères des personnels suite aux réformes. L'Union SNUI SUD Trésor Solidaires dénonce le malaise social vécu par les agents de la DGFiP. Il en est de même du malaise professionnel, des pertes de repères professionnels, qui ne cessent de s'amplifier au gré des réformes. Enfin, la question du pouvoir d'achat est aussi au cœur des préoccupations des agents. Le refus de réduire les écarts indemnitaires entre les catégories A, B et C, le gel de la valeur du point d'indice, le refus de mettre largement en place le 8<sup>ème</sup> échelon du C, sont autant de signes de mépris vis-à-vis des personnels. L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires exige des ministres mais aussi de l'administration de réelles réponses aux revendications des agents de la DGFiP.

Officiellement, pour nos directions et nos ministres, « tout va bien », et à lire et écouter nos responsables : CHORUS, HELIOS, GESPRO, AGORA, SYRIUS , l'ONP... préparent un avenir radieux à tous les agents avec des missions pérennes rendant un meilleur service public.

Mais les agents le constatent tous les jours, ces réformes massives de structures changent le sens et la nature de nos missions et accompagnent les suppressions massives d'emplois programmées par le gouvernement.

Après les 20 000 suppressions d'emplois que nous avons subies depuis 2003 soit 15 % des effectifs, le gouvernement continue sa politique désastreuse et prévoit 2870 nouvelles destructions de postes pour 2012, ce qui annonce de nouvelles atteintes aux missions, au réseau et aux conditions de travail.

Pour les agents, ces réformes bâclées, jamais achevées dégradent la qualité de leurs missions et instaurent de grandes incertitudes pour l'avenir de tous!

Dans ce contexte, il est certain que les mauvaises habitudes de nos administrations auront des difficultés à évoluer positivement.

L'entrée en vigueur des nouveaux statuts et des règles de gestion communes modifie les repères connus par les agents, bouleverse les contours des CAP locales et nationales. Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, il est fondamental que l'administration apporte aux agents toutes les informations nécessaires quant aux conséquences « individuelles » de ces modifications statutaires. Par ailleurs, à compter du 1/09/2011 jusqu'à la date d'entrée en vigueur des mandats issus des élections du 20 octobre 2011, les CAP existantes doivent se réunir en formation conjointe, ce qui nécessite que vous apportiez une attention toute particulière sur le bon fonctionnement des instances paritaires.

A titre d'exemple, comment envisagez vous les modalités de fonctionnement de la prochaine CAP locale conjointe de Paris de liste d'aptitude ?

Avez-vous pensé à réserver le stade de France pour cette CAP locale ?

De plus, les élus (titulaires et suppléants) doivent bénéficier d'un même niveau d'information et disposer du temps nécessaire et de tous les éléments et documents leur permettant d'assurer pleinement leur mandat.

Ces premières CAP conjointes doivent être l'occasion de constater et de lister dans le détail les différences de pratiques de consultation et de communication de documents préparatoires pour aboutir à une pratique commune lissée vers le haut.

Cette CAP comporte un ordre du jour chargé sur des sujets très variés, ce qui nous donne l'occasion de rappeler les revendications et positions de notre syndicat sur ces thèmes :

#### Titularisations à l'issue de la scolarité :

A cette CAP, une fois de plus vous nous présentez des dossiers de non titularisation de contractuels handicapés. Alors au risque de nous répéter, nous devons vous rappeler que pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, le poste de travail et la charge de travail doivent être adaptés au handicap et ce, même quand le handicap n'est pas visible.

A quoi sert d'avoir un correspondant handicap par département, un médecin de prévention et un assistant social, si dans le cadre du recrutement des travailleurs handicapés ils ne remplissent pas ce rôle.

Cette situation est bien révélatrice de la situation des postes et des services où vous demandez à tous : stagiaires, handicapés, et titulaires quels que soient les personnalités et les individus, d'être opérationnels très vite et avec un maximum d'efficacité.

Les équipes de travail, prises dans la pression des contraintes et des indicateurs ne se rendent plus compte qu'elles participent également à ce rouleau compresseur déshumanisé.

## Détachements et intégrations

Concernant les intégrations de toutes natures et les détachements, l'Union réaffirme que le mode normal de recrutement des contrôleurs de la DGFIP doit rester le concours, qui offre la garantie de neutralité d'un fonctionnaire exerçant une mission régaliennne.

La loi sur la mobilité, fortement combattue par les agents de la DGFIP, ne répond certainement pas à une mobilité fonctionnelle choisie par les agents mais constitue un outil pernicieux de gestion des milliers de suppressions d'emplois publics.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires rappelle également son attachement à une formation professionnelle initiale pour tous les agents de la DGFIP, quel que soit le mode de recrutement.

Dans le cadre de l'intégration, nous souhaiterions, pour l'avenir, avoir communication avant la CAP, du classement des agents dans leur nouveau grade de contrôleur de la DGFIP ; la vérification de ce classement relevant à notre sens de notre rôle d'élus. Prenant acte de ce qui nous a été dit en consultation, à savoir que les opérations de classement n'interviennent qu'à l'issue de la CAP d'intégration, nous demandons que les élus aient communication de ce classement dès qu'il sera connu.

Sur les détachements, nous constatons que les agents sont détachés et affectés sur un poste dans le cadre d'une même CAP, ce qui prive les élus des moyens de vérifier que ces affectations ne lèsent pas des agents inscrits sur les tableaux d'attente des départements concernés. Nous ne pouvons pas vérifier non plus que ces postes éventuellement vacants ont bien été offerts en priorité aux agents de la filière fiscale, dans le cadre des passerelles.

Pour l'avenir, nous demandons qu'il soit débattu de la nécessité de tenir 2 CAP distinctes, 1 pour les intégrations, 1 pour les affectations, permettant ainsi aux élus de vérifier l'application des règles d'affectation.

## Affectation dans les DISI :

L'Union SNUI- SUD Trésor Solidaires tient à dénoncer une fois de plus les conséquences de la constitution des DISI.

Concernant les actes de gestion, certains agents se voient privés des lieux de défense statutaires (CAPL notamment) dans l'attente de la mise en place des instances représentatives propres aux DISI.

De plus concernant le rattachement des CMI aux DISI, nous voulons connaître les conséquences sur le TSM départemental suite à ces transferts.

Comme les postes CMI ne sont pas implantés au TSM, si par exemple le collègue CMISTE était affecté dans un SIE, il nous semblerait illogique de supprimer un emploi du SIE pour la mise en place de la DISI !

Comment comptez-vous réellement procéder ?

Comment les représentants des personnels, au niveau local et national, seront-ils informés de vos décisions et de leurs conséquences en terme d'affectation ?

Concernant la sphère informatique, il nous paraît pertinent d'envisager au plus vite, la possibilité d'offrir les postes vacants d'une filière, aux informaticiens de l'autre filière lorsqu'on ne trouve pas assez de candidats dans la filière d'origine.

### Recrutement hors métropole :

Le rajout au dernier moment à l'ordre du jour du mouvement de mutation hors métropole pour Mayotte, sans aucune présentation des positions et des propositions de l'administration sont pour nous le reflet d'un mépris du paritarisme et au mieux celui d'une précipitation et d'une impréparation nuisible aux intérêts des agents.

Certes si sur tous les sujets concernant les affectations, les mutations, les détachements, avec la fusion des règles nous sommes dans un contexte évolutif, pour l'UNION SNUI-SUD Trésor Solidaires c'est une raison de plus pour que l'administration soit claire et transparente.

De plus, dans les documents fournis, vous n'indiquez pas l'ancienneté de services civils effectifs qui pourtant constitue le critère essentiel pour répartir les agents entre eux !

Des dossiers préparés dans de mauvaises conditions, avec de moins en moins de personnels, voilà des situations qui concernent tous les services, des services de la direction générale au dernier poste du réseau.

Avec la dégradation des conditions de travail, les suppressions massives d'emplois et le nouveau plan d'austérité qui en annonce de plus importantes encore, les agents des finances publiques ont toutes les motivations pour se mobiliser avec les autres salariés pour agir par la grève et les manifestations le 11 octobre prochain.

Nous concluons en remerciant les collègues des bureaux RH 2A pour leur disponibilité durant la période de consultation.